



Commission des dynamiques territoriales

60520 - Subventions diverses

Proposition d'attribution de subventions au titre des financements de projets locaux dans le cadre des contrats de territoires

Rapport n° CP/2017/262

Service gestionnaire :

L620 - Service Emploi, attractivité et innovations territoriales

Résumé :

La politique de soutien au développement local des bassins de vie et des bourgs-centres s'adresse jusqu'en 2015, aux Communes et Communautés de Communes liées au Département par un contrat de territoire. Le Département du Bas-Rhin contribue aux financements de projets inscrits aux contrats de territoires, qui s'arrêtent au 31 décembre 2016.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer les contributions financières du Département aux différentes collectivités concernées.

1) Contexte

La politique de soutien au développement local des **bassins de vie** s'adresse jusqu'en 2015, aux Communes et Communautés de Communes liées au Département par un contrat de territoire.

Les enveloppes pluriannuelles de développement local permettaient le financement d'opérations non subventionnables par ailleurs au titre des dispositifs thématiques du Département.

Il est précisé que les présents dispositifs d'aide se fonde sur l'article L 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales s'agissant d'opérations conduites sous la maîtrise d'ouvrage des Communes et des EPCI.

Les propositions ont été soumises pour avis à la Commission du Territoire d'Action Sud le 19 mai 2017, à la Commission du Territoire d'Action Nord le 29 mai 2017 et à la Commission du Territoire d'Action Ouest le 8 juin 2017. Ces opérations sont toutes inscrites dans les annexes financières des contrats de territoires concernés. Les propositions ont recueilli un avis favorable.

Ces propositions d'attribution de subventions sont impactées par la décote de 20%, conformément à la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015.

Les Communes et Communautés de Communes ont transmis les premières factures de ces projets, mandatées avant le 31 décembre 2016.

Conformément au règlement financier départemental, il y a lieu de conclure une convention de financement avec les bénéficiaires de subvention de plus de 100 000 euros. Les trois projets de convention joints en annexe concernent la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn, ainsi que les Communes de Sarre-Union et de Ingwiller.

2) Propositions d'attribution de subventions concernant le Territoire Sud

2.1) Commune de Marlenheim

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux d'aménagement de l'Office de Tourisme Intercommunal dans la Maison Klein.

Coût estimatif des travaux : 1 066 239 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de la Porte du Vignoble :

Coût éligible : 172 910 €

Taux prévisionnel : 50%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 86 455 €

Montant proposé de subvention : 69 164 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

2.2) Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer deux subventions pour :

- l'acquisition de matériels de 1er équipement pour l'Office de Tourisme Intercommunal de Marlenheim :

Coût estimatif des acquisitions : 30 132,24 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de la Porte du Vignoble :

Coût éligible : 30 000 €

Taux prévisionnel : 50%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 15 000 €

Montant proposé de subvention : 12 000 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

- l'acquisition de matériels destinés à la banque de matériel :

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de la Porte du Vignoble :

Coût éligible : 64 186,58 €

Taux prévisionnel : 50%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 32 093,29 €

Pour mémoire, le montant de subventions déjà attribué pour la banque de matériel s'élève à 21 466,28 €.

Coût estimatif de ces dernières acquisitions : 9 460,23 € H.T.

Montant proposé de subvention : 3 784,09 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

2.3) Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour la création d'un stand itinérant pour la promotion touristique.

Coût estimatif du projet : 30 000 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de la Vallée de la Bruche :
Coût éligible : 30 000 €
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 15 000 €

Montant proposé de subvention : 12 000 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

2.4) Commune de Schoenau

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux d'aménagement touristique du Moulin (pose de panneaux éducatifs, mise en valeur de l'ancienne turbine électrique).

Coût estimatif du projet : 30 000 € H.T.
Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Ried de Marckolsheim :
Coût éligible : 30 000 €
Taux négocié prévisionnel : 16 %
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 4 800 €

Montant proposé de subvention : 3 840 €

Taux d'intervention effectif : 12,80 %

3) Propositions d'attribution de subventions concernant le Territoire Nord

3.1) Communauté de Communes du Pays Rhénan

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer cinq subventions pour :

- La participation à l'Opération Collective de Modernisation des commerces (OCM) :

OCM part animation :

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays Rhénan :
Coût éligible : 7 264 €
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 3 632 €

Montant proposé de subvention : 2 905,60 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

En raison de sa nature, la participation à l'animation de l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM) est à imputer sur une enveloppe de fonctionnement.

OCM part investissement :

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays Rhénan :
Coût éligible : 28 124 €
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 14 062 €

Montant proposé de subvention : 11 249,60 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

- la création de l'identité visuelle et d'un site internet :

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays Rhénan :
Coût éligible : 25 000 €
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 12 500 €

Coût estimatif du projet : 15 520 € H.T.

Montant proposé de subvention : 6 208 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

- les travaux préparatoires à l'aménagement d'une friche à Drusenheim :

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays Rhénan :
Coût éligible : non déterminé / projet d'intérêt communautaire à définir
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 89 526 €

Coût estimatif du projet : 2 821 424 € H.T.

Coût retenu du projet : 179 052 € H.T.

Montant proposé de subvention : 71 620,80 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

- la création de signalétique touristique / cartographie:

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays Rhénan :
Coût éligible : 45 000 €
Taux prévisionnel : 50%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 22 500 €

Coût estimatif du projet : 36 000 € H.T.

Montant proposé de subvention : 14 400 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

3.2) Commune de Sessenheim

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour la création d'un accès handicapé à l'agence postale.

Coût estimatif des travaux : 16 206,18 € H.T.

Montants de l'opération prise sur l'enveloppe PIL du Contrat de Territoire du Pays Rhénan :

Coût éligible : 16 206,18 €

Taux prévisionnel : 28%

Montant proposé de subvention : 3 630,18 €

Taux d'intervention effectif : 22,40 %

3.3) Communauté de Communes de Sauer Pechelbronn

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour l'aménagement des pistes cyclables 2014-2016 – part de bonification.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de Sauer Pechelbronn :

Coût éligible : 2 550 000 €
Taux négocié prévisionnel : reliquat de l'enveloppe de bonification réservée
pour les pistes cyclables
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 370 764 €

Coût estimatif du projet : 1 895 706 € H.T.

Montant proposé de subvention : 296 611,20 €

Taux d'intervention effectif : 15,65 %

3.4) Commune de Lauterbourg

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux d'extension du Camping des Mouettes – part de bonification.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de la Lauter :
Coût éligible prévisionnel : 1 000 000 €
Taux négocié prévisionnel : reliquat de l'enveloppe de bonification
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 117 576 €

Coût estimatif des travaux : 270 296 € H.T.

Montant proposé de subvention : 40 544,40 €

Taux d'intervention effectif : 15 %

Cette proposition de subvention vient compléter 2 subventions « tourisme » déjà attribuées. Le taux d'intervention total du Département (tourisme + bonification) sur ce projet s'élèverait à 40%.

3.5) Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les acquisitions 2016 de la banque de matériel.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays de Wissembourg :
Coût éligible prévisionnel : 100 000 €
Taux négocié prévisionnel : 27%
Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 27 000 €

Coût estimatif des acquisitions : 3 250 € H.T.

Montant proposé de subvention : 702 €

Taux d'intervention effectif : 21,60 %

Pour mémoire, le montant de subventions déjà attribué pour la banque de matériel s'élève à 3 761,98 €.

3.6) Commune de Wissembourg

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux d'aménagement du parvis de l'Eglise d'Altenstadt.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays de Wissembourg :
Coût éligible prévisionnel : 116 250 €
Taux négocié prévisionnel : 17 %

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 19 763 €

Coût estimatif des travaux : 116 250 € H.T.

Montant proposé de subvention : 15 810,40 €

Taux d'intervention effectif : 13,60 %

4) Propositions d'attribution de subventions concernant le Territoire Ouest

4.1) Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux de mise en place de la signalétique des chemins cyclables.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de l'Alsace bossue – Pays de Sarre-Union :

Coût éligible : 77 500 €

Taux prévisionnel : 50%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 38 750 €

Coût estimatif des travaux de signalisation : 69 901,70 € H.T.

Montant proposé de subvention : 27 960,68 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

4.2) Commune de Sarre-Union

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour la construction d'un funérarium au titre du projet de centralité urbaine inscrit au contrat de territoire. La municipalité a décidé de remplacer le funérarium, situé au sous-sol de l'EHPAD local, qui n'est plus aux normes et ne répond plus aux besoins actuels.

Coût estimatif des travaux : 363 532,97 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire de l'Alsace bossue – Pays de Sarre-Union :

Coût éligible : 357 350 €

Taux prévisionnel : 50%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 178 675 €

Montant proposé de subvention : 142 940 €

Taux d'intervention effectif : 40 %

4.3) Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour la création de 2 sites pour camping-car avec bornes d'accueil : 1 site à Dossenheim sur Zinsel, 1 site à Ingwiller.

Coût estimatif du projet : 60 000 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays de Hanau :

Coût éligible : 60 000 €

Taux négocié prévisionnel : 40%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 24 000 €

Montant proposé de subvention : 19 200 €

Taux d'intervention effectif : 32 %

4.4) Commune d'Ingwiller

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour les travaux d'aménagement du centre-ville : aménagement d'une bibliothèque, création d'un marché couvert et restructuration de la Place du Marché.

Pour mémoire, dans le cadre de ces mêmes travaux d'aménagement, une subvention de 144 000 € a été attribuée par décision de la Commission Permanente le 15 mai 2017 pour la réalisation de l'Ecole de Musique Intercommunale.

Coût estimatif des travaux : 925 000 € H.T.

Montants de l'opération inscrite au Contrat de Territoire du Pays de Hanau :

Coût éligible prévisionnel : 925 000 €

Taux négocié prévisionnel : 40%

Subvention prévisionnelle du Département inscrite au contrat : 370 000 €

Montant proposé de subvention : 296 000 €

Taux d'intervention effectif : 32 %

Au total, le Département participerait ainsi à hauteur de **1 050 570,95 € de subventions**, après application de la décote.

Les crédits de paiement nécessaires seraient imputés sur les autorisations de programme «BASSINSVIE-1 2013-1», «BOURGCENTR 2013-1 » et «BASSINSVIE-3 2014-1», dont les situations sont données ci-dessous :

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
BASSINSVIE-1 2013-1	Développement local – Bassin de Vie	10 000 000 €	3 408 837,28 €	569 172,95 €

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
BOURGCENTR 2013-1	Développement Bourgs Centres	5 000 000€	2 303 110,67 €	142 940,00€

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
BASSINSVIE-3 2014-1	R 2013 CT Génération 2	1 000 000€	728 486,44 €	335 552,40 €

Les crédits de fonctionnement seraient imputés sur l'enveloppe budgétaire n°15003 :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15003	65-65734-30	3 632,00 €	3 632,00 €	2 905,60 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 1.050.570,95 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés au rapport.

Elle décide de conclure des conventions selon le modèle type adopté par le Conseil Départemental, entre la Communauté de Commune de Sauer-Pechelbronn et le Département, entre la Commune de Sarre-Union et le Département, et entre la Commune de Ingwiller et le Département, et elle autorise son président à signer les conventions financières annexées à cette délibération.

Les versements de ces subventions s'effectueront sur présentation et au prorata des états des dépenses correspondantes certifiés par les comptables publics des maîtres d'ouvrages.

Strasbourg, le 23/06/17

Le Président,



Frédéric BIERRY